L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 25 JUIN 1880.

Hôtels, Sources, etc.

BEERSHEBA SPRINGS
Au sommet des Monts Cumberland.
GRUNDY COUNTY, TENN.

A 2,250 pieds au-dessus du niveau de la mer.
Gén. CHAS. E. SMEDES, autrefois de la Nlle-Orléans, propriétaire-directeur.
Col. MATT F. JOHNSON, Washington Co., Miss.

Dr A. B. GOURRIER, de la N.-Orléans, médecin-résident. Bureau, 149 rue du Canal. Dr JOS T. S. OTT, de la N.-O., —à se référer. Conditions: Par jour, $2; par semaine $12; par mois, $40.

Cet hôtel ouvre le 1er juin, mais on y reçoit dès aujourd'hui. Les fièvres de marais et autres, la diarrhée et les moustiques y sont inconnus. Tout y est en parfait état et de grandes améliorations ont été faites depuis l'été dernier. Il ne se trouve nulle part d'atmosphère plus pure, ni des eaux (Chalybeate, freestone et de Limestone) possédant plus de vertus curatives. Musique pendant toute la saison; amusements variés pour les jeunes et les vieux. Beaux chemins, bons chevaux, excellentes voitures. On est à l'hôtel, qui est de 1re classe, comme chez soi. Pas de restriction de prix. Bureau de poste et de télégraphe à l'hôtel même. Transport direct avec un seul changement de car dans les 24 heures. Route la plus courte, la plus rapide et le meilleur marché à une localité quelconque en dehors des atteintes de la fièvre.

CHAS. E. SMEDES & CO,
Propriétaires.
23 mai—au 1o juil

Capon Springs and Baths.
(Alkaline Lithia Waters.)
HAMPSHIRE COUNTY, W. VA.

Aussi—Eaux riches en fer et une belle source sulfureuse dans le voisinage.

OUVERT du 13 mai au 15 octobre tous les ans. Les Capon Springs sont sans pareilles, comme eaux minérales, en Amérique, pour la guérison de la dyspepsie, des affections des reins, de la vessie ou de l'uterus, de la goutte, les maladies de la peau, les rhumatismes et les maladies du cœur. Les eaux de nos sources ne manquent jamais de résoudre les calculs. Elles sont excellentes dans bien d'autres maladies, mais pour celles ci-dessus désignées leur effet est sûr, et aucune autre source ne peut leur être comparée sous ce rapport. Nos bains, chauds ou froids, et les douches, sont sans rivaux. Le grand bassin d'eaux alcalines, destiné aux baigneurs, est le plus grand qui existe aux États-Unis et peut-être dans le monde entier. Les dames et les enfants y apprennent aisément et sans danger à nager. L'air de cette région élevée est pur et délicieux. Capon étant plus rapproché de la Nlle-Orléans et du Sud que Greenbrier White et d'autres sources voisines, mérite d'attirer les visiteurs des États à coton et à sucre.

Pension: $12 par mois et $12 par semaine. Tous les voyageurs du Sud viennent par la voie du Staunton Va. et Valley R. R.

Écrivez pour des brochures ou adressez-vous au Dr D. Warren Brickell, 142 Canal, Nlle-Orléans.

W. H. SALE,
Propriétaire.
6juin—1m

MONTROSS HOUSE.
Anciennement Shady Grove,
Biloxi, Miss.

LE propriétaire a l'honneur d'annoncer à ses amis et clients ainsi qu'au public voyageur qu'il a disposé de son intérêt dans l'hôtel anciennement connu sous le nom de "Bosell House", et a obtenu à bail le Shady Grove Hôtel, pour un grand nombre d'années qu'il tiendra aussi soigneusement qu'il l'a fait dans le passé. Le nouveau Montross House est maintenant ouvert au public.

Biloxi est situé sur une péninsule presqu'entourée d'eau salée ce qui en fait un des endroits les plus salubres de la côte où les fièvres de marais sont inconnues. C'est un des plus beaux sites du littoral, au milieu du magnifique paysage du Golfe du Mexique et de Back Bay qui offre tous les avantages pour la pêche, les bains et les parties d'eau. L'hôtel a été complètement réparé et remis à neuf, ce qui le rend confortable. Les chambres sont grandes, agréables et bien aérées. La table est abondante pourvue des mets les plus exquis et bien servis. Les messieurs et les familles à la recherche d'endroits agréables pour l'été trouveront que cet hôtel leur conviendra parfaitement. Conditions modérées. Conditions spéciales pour familles. Repas fournis aux excursionnistes pour une piastre y inclus l'usage des chambres à bains et du salon. Pour les détails, etc., s'adresser à

P. J. MONTROSS,
Propriétaire,

Deux malles par jour.
30 mai—4 mois.

Montgomery White Sulphur Springs
MONTGOMERY COUNTY, VA.

CETTE célèbre retraite d'été, situées dans les montagnes de la Virginie, près du sommet des monts Alleghany, dans le comté de Montgomery, ayant été complètement restaurées et améliorées, offre des attractions extraordinaires pour la saison de 1880, et ouvrira le 1er juin. Le propriétaire actuel n'épargnera ni peines, ni dépenses, pour maintenir la réputation de l'établissement comme la plus importante Watering place du Sud. Le col. THOMAS WILSON, propriétaire de ces Sources cinq ans avant 1873, en aura l'entière direction et sera heureux de revoir ses vieux amis.

Médecin résident aux sources: Dr JAS. McG. KENT.
14 mai—2m THOMAS WILSON.

Ouverture des
CULLUM SPRINGS
15 MAI 1880.

A un mille ouest de Bladon Springs, Alabama.

POUR les maladies que guérissent ces eaux on peut citer toutes celles qui affectent les organes digestifs: la diarrhée, la dyssenterie, la dyspepsie, etc, les affections du foie, de la rate et des reins, surtout les maladies de la vessie, la gravelle et le calcul de la vessie. Elles apportent un soulagement marqué dans beaucoup de maladies de femmes. Elles guérissent la stérilité et les maladies des enfants.

Pension, $30 par mois de 28 jours.
Pour l'analyse des eaux et d'autres renseignements s'adresser à
J. C. et S. C. O'NAMA,
Bladon Springs, Alabama.
Prix du voyage, aller et retour, $17.
Diligences nouvelles pour le transport des voyageurs. 1er mai—2mois

☞ Les steamers de la malle des États-Unis partent de Mobile le mardi et le samedi à 5 h. P. M.

HOTEL DE L'EUROPE,
A. BILOXI,

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés, savoir: par mois, $45; pour 15 jours, $25; par semaine $12.
19 mai—3m.

MANDEVILLE. MANDEVILLE.
FRAPART HOUSE,
MANDEVILLE, Lne.
E. FRAPART, Propriétaire.
Grande ouverture, DIMANCHE, 23 mai 1880.

A son Jardin de Bière si connu et qui a eu un si grand succès l'année dernière, à Mandeville, M. Frapart a ajouté un grand édifice à l'usage des visiteurs de passage ou permanents.

Le propriétaire est le directeur si connu des restaurants du "New Camelia" et de "l'Heroine." Il mettra tout en œuvre pour procurer à ses visiteurs de Mandeville, tout le confort et tous les agréments possibles.

Pour les conditions, s'adresser par lettres à P. O. Box, 1148, Nlle.-Orléans. 22mai—2mois.

CHARLES JACQUES.
Restaurant français,
54 Ouest-Onzième Rue,
Entre University Place et Cinquième Avenue, New York.

DINER, Table d'Hôte, un dollar: Menu varié tous les jours; Potage, Hors-d'œuvre, Poisson, Entrées, Légumes, Rôti, Salade, Dessert, Fruits, Fromages, Café, Demi-bouteille de Vin, Vins fins des meilleurs crus.

Chambres et appartements à louer.
On sollicite le patronage des voyageurs venant la Louisiane.
13av☞

Taxes de Ville—1880.
DÉPARTEMENT DES FINANCES,
Hotel de Ville,
Nlle-Orléans, 1er juin 1880.

LES contribuables de cette ville sont prévenus que les divers procès augmentés pendants ayant été réglés par le jugement de la cour suprême, la ville est maintenant prête à recevoir les taxes. Les taxes pour l'année 1880 peuvent être payées pendant le mois de juin sans intérêt ni frais d'aucun genre; après quoi les pénalités fixées par la loi seront imposées. Les contribuables qui ont payé dix mille à compte sont invités à se présenter et à payer les cinq mille restants; un nouveau reçu leur sera donné en échange de l'ancien. J'engage les contribuables de la Nlle-Orléans à venir payer leurs taxes, ce qui mettra la ville à même de remplir ses obligations envers les professeurs et les institutrices des écoles, la police et tous les employés.

ALF. H. ISAACSON.
2 juin—1m Administrateur des Finances.

FRED. N. THAYER & Co.

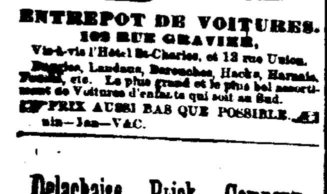

ENTREPOT DE VOITURES.
108 RUE GRAVIER,
Vis-à-vis l'Hôtel St-Charles, et 13 rue Union.
Buggies, Landaus, Barouches, Hacks, Harnais, Fouets, etc. Le plus grand et le plus bel assortiment de Voitures d'enfants qui soit au Sud.
☞ PRIX AUSSI BAS QUE POSSIBLE.
ain—1an—VAC.

Delachaise Brick Company,
(Capacité de fabrication Dix Millions.)
Rues Tchoupitoulas, Foucher, Laurel et Amélie, Sixième District.
HY. KUNTZ, Secrétaire.
J. A. BLAFFER, Président.

Briques de campagne, première qualité, bien cuites, Tuiles de bouillottes, fourneaux et cheminées.

Les commandes des campagnes sont sollicitées, remplies promptement.

Livraisons faites aux bâtisses et aux chantiers.

Bureau en ville, No 140 rue Gravier, au boîte No 14 Mechanics' & Dealers Exchange, et boîte No 279 Poste de la Nouvelle-Orléans.
[illegible]

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un État ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans, Lne.,

Mardi, 13 JUILLET 1880.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE G.

GROS LOT:
$30,000,
1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

DANS LA MATINÉE DU

MARDI, 13 JUILLET 1880.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1	Lot de	$30,000, soit	$30,000
1	Lot de	10,000,......	10,000
1	Lot de	5,000,......	5,000
2	Lots de	2,500,......	5,000
5	Lots d	1,000,......	5,000
20	Lots d	500,......	10,000
100	Lots d	100,......	10,000
200	Lots de	50,......	10,000
500	Lots de	20,......	10,000
1,000	Lots de	10,......	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE.

M. A. DAUPHIN,
Président.

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage de $2; du MARDI, 13 JUILLET 1880.

TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les États, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,
PRÉSIDENT,

Nouvelle-Orléans, Lne

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

N. B.—Cette compagnie n'a pas d'agents dans les Paroisses Britanniques, et les personnes désireuses d'être et [illegible]

PIANOS

PRIX D'ÉTÉ:

$25 ET $50,

De moins que les prix d'hiver.

Veuillez venir et examiner mon stock—Conditions qui conviennent.

VIEUX PIANOS PRIS EN ÉCHANGE DE NEUFS.

Quelques Pianos d'occasion Américains et Français en magasin.

AGENCE POUR LA VENTE —DES—

PIANOS.

CHICKERING,

Mathushek,

—ET—

HALE,

CÉLÈBRES DANS LE MONDE ENTIER.

ORGUES

—DE—

Mason & Hamlin,

—ET—

ESTEY

—POUR—

ÉGLISES ET SALONS.

LIVRES

—DE—

Musique et d'Etudes.

IMPORTATION DIRECTE

D'INSTRUMENTS

—DE—

MUSIQUE,

INSTRUMENTS de CUIVRE,

ACCORDÉONS,

NOUVEAUX ENVOIS.

Pianos accordés et Réparés.

CATALOGUES LIVRÉS SUR DEMANDE.

PHILIP WERLEIN,

135 CANAL 135

MAISON ÉTABLIE EN 1840

PALAIS
DE
MEUBLES
DE
Jos. B. HUBBARD
A L'ENSEIGNE DE
L'AIGLE D'OR

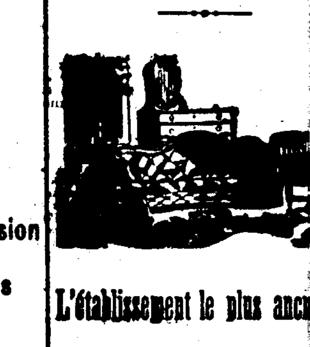

L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.

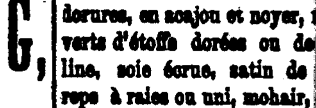

Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de cotonline, soie écrue, satin de laine, repe à raies ou uni, mohair, etc.

. Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles, — derniers genres.

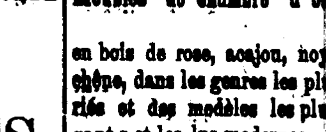

Meubles de chambre à coucher en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les plus modernes.

Meubles de salle à manger, de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.

PRIX TRÈS RÉDUITS.

Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu. Canapés, Chaises longues se repliant.

Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits Crins et Plumes.

LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.

AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et de qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels restaurants, pensions, etc.,

A bon marché pour du comptant.

Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!

Emballage et livraison gratis

Jos. B. Hubbard
122 SOUTH RAMPART,
Coin Perdido, et
84, 86, 88, 90 & 92
RUE PERDIDO.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

N. Kuntz vs.
La compagnie du Procédé de Diffusion de Julius Robert.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 45,775.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District, paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le deuxième district de cette ville, MARDI, 6 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, savoir:

La patente nommée: "La patente de Julius Robert pour la fabrication du sucre par le procédé de diffusion de Julius Robert, de Seelowitz, Autriche, tel qu'il est spécifié dans la patente émise en sa faveur par les États-Unis, portant le No 59,330, en date du 30 octobre 1866 et le tableau (schedule) y annexé, les dits tableau et patente étant entre mes mains, comme shérif, ainsi que tous les droits et privilèges, etc., appartenant à la dite patente, le défendeur ayant acquis la dite patente avec ses droits par divers transferts et aussi la patente de découverte de dit Julius Robert émise par [illegible] améliorations apportées aux machines employées à la coupe des cannes à sucre, patente accordée [illegible] Kratz et à R. Seig, en date du 23 février 1875 avec les spécifications y annexées, la dite patente portant le No 16,013 avec tous les droits, privilèges y appartenant, cette dernière patente ayant été acquise par le défendeur et étant entre mes mains comme shérif. Aussi, la patente émise en faveur de Otto Kratz et R. Seig pour des améliorations apportées par le dit Julius Robert pour la fabrication d'[illegible], laquelle patente portant la date du 3 novembre 1874 et étant plus complètement expliquée par les spécifications annexées à la dite dernière patente avec tous les privilèges, droits, etc. y attachés, la dite patente étant également entre mes mains, les mêmes étant devenus aussi la propriété du défendeur par assignation.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
25juin—25—1, 6 juil

Dr L. A. D'Estrampes vs John Dessoing.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10,795—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, MARDI le 6 juillet 1880, à 10 heures du matin, de la propriété ci-après à savoir:

Un cheval et charrette, maintenant en entrepôt aux Nos 23 et 25, de la rue Orléans, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 juin—25, juillet 1, 6.

ANNONCES JUDICIAIRES.

ÉTAT DE LA LOUISIANE,
CINQUIÈME COUR DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS.

JE CERTIFIE que le dix huitième jour de juin 1880, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci-après mentionnée, dans les termes suivants:

Hannah Kaiser vs Morris Nathan, son mari—Sur motion de Alfred Shaw, avocat de la demanderesse, et sur la production de preuves suffisantes en faveur de la réclamation de la dite demanderesse, la loi et les témoignages étant pour elle—

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré le 12 du courant soit confirmé et rendu final, et conséquemment qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Hannah Kaiser, et contre le défendeur, Morris Nathan, son mari, décrétant une séparation de biens et une dissolution de la communauté de biens et d'acquêts existant jusqu'à présent entre les dites parties, que la dite demanderesse ait l'administration de ses biens distincts et qu'elle soit autorisée à diriger ses affaires en son propre nom.

Il est de plus adjugé et décrété que la dite demanderesse touche du défendeur, son mari, la somme de dix mille piastres, avec l'intérêt légal à partir de la demande judiciaire, savoir: le 1er juin 1880 jusqu'au paiement, avec les frais de l'affaire, ainsi que le privilège légal sur les biens du défendeur, à dater du jour où l'affaire a été instituée.

Jugement rendu le 18 juin 1880.
Jugement signé le 23 juin 1880.
(Signé) W. H. ROGERS, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce vingt quatrième jour de juin de l'an de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt.
JOHN J. HANNAN,
Député Greffier.
25 juin—25 juillet—22 août.

ÉTAT DE LA LOUISIANE.
SIXIÈME COUR DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS.

Ordre de Cour.

LOUIS KOOLSBERGER vs SES CRÉANCIERS No 11,091.

QUE LA CESSION DE BIENS DE L'INSOLVABLE, Louis Koolsberger, faite par lui pour ses créanciers, soit acceptée au bénéfice de ses créanciers; qu'une réunion des créanciers de l'insolvable soit tenue devant Benjamin Ory, notaire, le treizième jour de juillet 1880, à 10 h. du matin.

Que J. B. Kuntz, avocat, soit nommé ad hoc pour représenter les créanciers absents; qu'en même temps soient suspendues toutes poursuites contre la personne et les biens de Koolsberger, déclaré insolvable.
Nlle-Orléans, 17 juin 1880.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
M. Masseron, Député Greffier.
23 juin—23, 27 juin; 2 juil

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Margaret Wiesner, Veuve de Cornelius Wieder.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42,076.—Attendu que John Wiesner a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feue Margaret Wiesner, veuve de Cornelius Wieder, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
25 juin—25 30 juillet 4

Succession Alexander F. Waldron.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,910—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours de la présente notification, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Martin Oliver, exécuteur testamentaire dans cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
25juin—25,29 juil 4.

Succession de John Marks.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42,058.—Attendu que Adolph Marks, agent de Wm. Marks, a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de feu John Marks, décédé, intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
25 juin—25,30. juillet 4

Succession de Mme Sarah Stakum Gillan, femme décédée de Francis Gillan.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42 061—Attendu que Francis Gillan a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de sa femme, Sarah Stakum Gillan, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
20 juin—20,25,29

CONSULAT DE FRANCE
A LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX, 92 RUE ROYALE.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Allain Pierre,	Hobbe Mme, née Dumas
Aussan François,	Juven Eugène,
Aduve Claude,	Lachaire Jules,
Audibert François,	Laffite De Marie,
Badan Jean,	Lacoss Charles Pierre Joseph,
Barrett de Mésaria,	
Bager Augustin,	Lanel Jean Marie,
Bonneval Ma,	Lasse Jean Emmanuel,
Bruant Antonin,	Le Bayer A. Magdeleine,
Bernell Joseph Emile,	Le Bouchet Julien Etienne,
Bergua Léopold,	
Blotte Charles Louis,	Legrain Pierre Paul,
Basse Marcel H.	Laborde Vve Pierre et Gabriel,
Brunner Marie,	
Berthe Vve Joseph Frédérich,	Lacabe Antoinette et Jean Baptiste,
Border Vve, née Segalar,	Lassalle Joseph,
	Lataste Lin,
Cabasilier Albert,	Laborant Gabriel,
Cavalenter Joseph,	Lacasse François,
Chargeau,	Lafitte Vve,
Caciaing Jean François,	Michelet Louis A.
Castex Marie Anne,	Menard Pierre,
Charpentier Louis Abraham,	Marque Jules,
	Magnard Jean Baptiste
Cahen Salomon,	Mourlan François,
Casse Louis,	Mark Wm. Augustin,
Canard Mr,	Meinet Constant Jacques,
Canned Dominique,	
Corbet Henry,	Morel Jean Baptiste,
Corte Gabriel,	Muller William,
Courtade Eugène,	Magené Pierre,
Daspartay Jean Marie,	Mujeauts H. [illegible]
Desgranges Mr.	Moyal Jules,
Dennellan J & Cie,	Pesch L. F.
Dumas Alcée, Alcée Pierre fils,	Pualange, les époux Chatillon,
Dumas Benoit-Edouard,	Pasquier A. [illegible]
Dernier Jules Victor,	Peloberjoli [illegible]
Delauche Claude,	Possillon François,
Dabney François,	Poleson Philippe Auguste,
D'Hard de Pontsant, Théodore,	
D'Agne Benoît,	Petermann Paul,
Daigleau Joseph Léon,	Perpent Robert Michel,
Duhamel Mme Vve,	Paulinier Eugène,
Genil,	Raymond Dominique,
Frémaux Léon,	Poulet Constant,
Frémaux Mr,	Rogard Pierre,
Fusque Jean Baptiste,	Sicard Antoine,
Flamin Charles,	Salomon Mathieu,
Guimard Mme Vve Jeanne,	Sarthe Jean,
	[illegible]
Garlepied Edmond A. Mme,	Vergne Michel,
	Vidal Pierre,
Gros Victor,	Vial Mme,
Gentenberg Auguste,	Valle François,
Graubenz Eugène,	Vachier Jean,
[illegible]	Vergnaud Michel,
[illegible]	Yung Michel,

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.

La Nouvelle-Orléans,
Le 15 Mai 1880.
Le Gérant du Consulat de France,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.
15mai—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Mme Louise G. Jodin vs. J. H. Leake et Cie.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 10,520—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et avec le consentement des parties intéressées, je procéderai à la vente à l'encan sur les lieux ci-après désignés VENDREDI, 25 juin 1880, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Le contenu de la maison connue comme l'hôtel Enderson, situé rue Magazine, entre Natchez Alley et Gravier, dans le Premier District de cette ville, consistant en un grand et bel assortiment de meubles de salon, salle à manger et chambre à coucher, ustensils de cuisine, tapis, etc., etc., conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
18 juin—18,22,25

J. Billon & Co. vs Finch Preston & Co

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 11,062—En vertu d'un ordre de vente du 21 juin 1880, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, VENDREDI 25 juin 1880, à 2 heures de l'après-midi, de la propriété ci-après, savoir:

98 caisses, de 4 douzaines chacune, d'huîtres en cans d'une livre de la marque Chesapeake Oyster Co. et autres, maintenant à l'entrepôt de John Holmes & Co., situé au coin des rues Notre-Dame et Tchoupitoulas, dans le premier district de cette ville.

Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22juin—22, 24, 25 juin

A. D. Duriocourt vs. Joseph H. Spanking.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,684.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, MARDI, 20 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Jackson, Constance, Philippe et Laurel, faisant partie du terrain désigné par la lettre cinq, sur un plan annexé à l'inventaire de John H. Hennessen le 28 février 1854, déposé dans le bureau de T. O. Stark, notaire, mesurant vingt-six pieds 3 pouces de face rue Jackson, sur cent vingt de profondeur, le dit terrain étant désigné par le No Trois, sur un plan annexé par qui se réfère, à un acte passé pardevant A. D. Duriocourt, notaire, en date du 27 juillet 1868, et étant celui de la vente par Mary Susannah Walker à John F. Spanking; le dit terrain étant borné du côté le plus près de la rue Laurel sur le dit plan annexé à l'acte du 27 juillet 1868, par le No 2, et le même fait partie d'un plus grand terrain acheté par la dite Mary Susannah Walker, le 23 août 1865, à une vente d'encan faite par C. Bullitt, marshal des États-Unis.

Acquis par le défendeur par vente de dame John F. Spanking par acte pardevant A. Duriocourt, notaire, en date du 21 septembre 1870, titre enregistré au bureau des transferts, livre 107, folio 725.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 juin—18, 25, juillet 2, 9, 16, 20.

John Dennery vs. Mme Caroline Greenwood, veuve de Henry C. Bartel.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,732—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 13 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux morceaux de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc., situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Live Oak, Belle Castle et Dufossat, désignés par les Nos. 25 et 26 de l'îlet No 24 et mesurant ensemble, savoir: No 25, trente pieds cinq pouces et quatre lignes, et le No 26 mesurant trente pieds cinq pouces de face à la rue Belle Castle, sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds, entre lignes parallèles, (pied américain.)

Étant la même propriété acquise par le défendeur dans cette affaire, conformément à un acte de partage entre Vve Charles C. Bartel et ses enfants, héritiers de Henry C. Bartel, décédé et exécuté pardevant A. Legardeur, notaire, daté du 12 septembre 1870.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
11juin—11,18,25, 2,9,13juil

James P. Gainnet vs. Chas. Dubois

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,741.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 13 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Un morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 57, sur le plan, dans l'îlet borné par les rues St-Antoine, Moreau, [illegible] et Annette, sur un plan dressé par J. Pilié, daté du 2 avril 1835, déposé en l'étude de H. Pedesclaux, anciennement notaire, le même mesurant trente pieds de face rue St-Antoine sur cent vingt pieds de profondeur.

2° Et un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, étant une partie du lot No vingt-trois, borné par les rues St Antoine, Union, Girod et [illegible], sur un plan de J. A. D'Hémecourt, en date du 17 janvier 1848, déposé dans le bureau de l'étude de A. F. Bienvenu, ancien notaire, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Union sur cent vingt pieds de profondeur [illegible] acquis par le défendeur de Peter Bourbon, en 1876, pardevant Abel Dreyfous, notaire, en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
11juin—11,18,25 juil 2,9,13.

État de la Louisiane vs. Claire Bourgeois.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 7339.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour Taxes d'État de 1876 et 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI 21 juillet 1880 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro cent vingt-sept, borné par les rues Bassin, Franklin, Douane et Canal et désignée comme les numéros quatre mesurant quarante-six pieds de face à la rue Bassin, sur une profondeur de quatre-vingt-trois pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
18 juin—18,25, juil. 2,9,16,21.

État de la Louisiane vs. Jno. B. Bob.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 1495.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus pour taxes d'État de 1876, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, 21 juillet 1880, à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain îlet de terre situé dans le Sixième District de cette ville, et désigné comme îlet numéro douze, borné par les rues Levée, Preston, Calhoun et les propriétés de la succession Foucher.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
18 juin—18,25—juil 2,9,16,21

État de la Louisiane vs. Succession de Mme S. Bauer.

Le même vs. Mme S. Bauer.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2,435 et 1,354.—En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour Taxes d'État de 1875 et 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, 21 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro trois cent un, borné par les rues Canal, Franklin, Bassin et Gasquet, et désigné comme le lot numéro quatorze mesurant vingt pieds de face à la rue Canal, sur une profondeur de cent pieds.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
18juin—18,25,juil 2, 9,16,21

État de la Louisiane vs Jeremiah Lisbola.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1,703—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus pour taxes d'État de 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, 21 juillet 1880, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville dans l'îlet numéro cent trois borné par les rues Robin, Annunciation, Chippewa et Terpsichore, et désigné comme suit: le lot numéro—— mesurant quatre pieds de face à la rue Robin sur une profondeur de cent quatre pieds. Le lot numéro—— mesurant [illegible] pieds de face à la rue Robin sur une profondeur de soixante quatre pieds.

2° Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville dans l'îlet numéro cent trente borné par les rues Robin, Annunciation, Constance et Race et désigné comme le lot numéro quatre mesurant soixante-quatre pieds de face à la rue Robin sur une profondeur de cent-soixante pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
18juin—18,25,—juillet 2,9,16,21

Mme BONOMO, sage-femme, et modiste pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne, reçoit des pensionnaires pour toutes les maladies de femmes et, comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que maladies de la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, et les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement, et à des prix en rapport avec les temps. Visites à toute heure. Excepté un prix [illegible]. 30 nov..1 an

1864 - - Établissement - - 1864
D. MORIARTY,
Nos 249, 251, 253, 255 et 257 rue Poydras.

VIENT d'arriver,—Un fort lot de VINS [illegible] rouges et blancs, à l'ancien prix de [illegible]. 10 mars—1an

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

État de la Louisiane vs. Veuve F. Ducongé.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans No 3,226.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour Taxes d'État de 1876 et 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 29 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet numéro cinquante-sept, borné par les rues Royale, St Philippe, Dumaine et Bourbon, et désigné comme le numéro six, mesurant trente deux pieds de face à la rue Royale, sur une profondeur de quarante-cinq pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 mai—27. juin 3, 10, 17, 24, 29.

État de la Louisiane vs. Mrs W. E. Florance,

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1890.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour taxes d'État de 1876, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 13 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro quatre-vingt un, borné par les rues Religieuse, Richard, Tchoupitoulas et Orange, et désigné comme le lot numéro huit, mesurant cent vingt-huit pieds de face à la rue Religieuse, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
10 juin—10, 17, 24, juillet 1, 8, 13.

État de la Louisiane vs Wm. H. Bell.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT, paroisse d'Orléans, No 5209.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour taxes d'État de 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 13 juillet 1880, à midi, de la propriété, ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet numéro cent-soixante-deux, borné par les rues Camp, Haitiéme, Chestnut et Septième et désigné comme lots numéros quatorze, quinze et seize mesurant quatre-vingt-onze pieds de face à la rue Haitième sur une profondeur de cent-vingt-cinq pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
10juin—10,17,24—juillet 1,8,13.

Margaret Reynolds, tutrice, vs. Wm. Golding.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 45,058.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 29 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain jugement rendu par la Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Wm. Golding versus James Wood et Vincent Wood, No 44,028 du dossier de la dite cour, le dit jugement étant pour la somme de $702 07 et intérêt en date du 23 mars 1879, et contre James Wood et Vincent Wood in solido, et maintenant en appel à la Cour Suprême de cet État.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
17 juin—17,24,29

État de la Louisiane vs Edgar Mincha.

Le même vs la même.
Le même vs la même.
Le même vs la même.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 729, 5688, 5703 et 4600. En vertu de quatre writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour taxes d'État de 1876, 1877, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le deuxième district de cette ville, MARDI, le 6 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre située dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet numéro cent soixante cinq, borné par les rues Douane, Royale, Bourbon et Bienville et désigné comme lot numéro dix neuf et mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de cent deux pieds.

2° Une certaine portion de terre située dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet numéro cent vingt-deux, borné par les rues Conti, Dauphine, Bienville et Bourgogne et désigné comme lot numéro dix mesurant trente-cinq pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de cent deux pieds.

3° Une certaine portion de terre située dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet numéro cent soixante huit, borné par les rues Liberal, Force, Marais et Washington et désigné comme lot numéro quatre.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 juin—3, 10, 17, 24, 31, juillet 6.

État de la Louisiane vs. Theodore Menin.

Le même vs. le même, le même vs. le même, le même vs. le même, le même vs. le même, le même vs. le même.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. Nos 4400, 4401, 4172, 4161, 4209, 4310.—En vertu de six writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans les affaires ci-dessus, pour Taxes d'État de 1874, 1875, 1876, 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville SAMEDI, 24 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Un certain îlet de terre, situé dans le Septième District de cette ville désigné comme îlet cent soixante trois, borné par les rues Short, Plum, Cheyenne et l'Avenue Carrollton, mesurant deux cent soixante et quinze pieds de face à la rue Short, sur une profondeur de trois cent et un pieds.

2° Un certain îlet de terre situé dans le Septième District de cette ville et désigné comme îlet numéro cent quatre-vingt deux, borné par les rues Jeannette, Short, Cinquième et l'Avenue Carrollton, mesurant deux cent soixante-quinze pieds de face à la rue Jeannette, sur une profondeur de trois cent et un pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
23 juin—23, 29, juillet 6, 13, 20, 24.

Joseph H. Oglesby et als vs Joseph Hernandez.

COUR DU DEUXIÈME DISTRICT JUDICIAIRE pour les Sixième et Septième Districts municipaux de la paroisse d'Orléans. No 2133.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour du Deuxième District judiciaire pour les sixième et septième districts municipaux de la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, SAMEDI 24 juillet 1880, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances, ainsi que les voies, droits, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, à savoir:

1° Un îlet de terre situé dans le faubourg Delachaise, dans le sixième District de la Nlle-Orléans, désigné par le No 41, conformément à un plan annexé à un acte en partage de la succession de Mme Delachaise, décédée passé pardevant Théo. Guyol, notaire à la Nlle-Orléans, le 20 avril 1855, et compris entre les rues St-Charles, Apollo, Foucher et Amélia et mesurant en pied américain trois-cent-six pieds dix pouces de face à la rue St Charles, trois-cent-quarante-quatre pieds plus ou moins de face à la rue Foucher, deux cent-soixante-dix-sept pieds dix pouces de face à la rue Apollo et trois cent-quarante-six pieds de face à la rue Amélia.

2° Deux lots de terre situés dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Poydras et Perdido, désignés par les numéros six et sept, conformément à un plan en date du 11 janvier 1837, déposé en l'étude de Joseph B. Marks, anciennement notaire en cette ville, les dits lots étant contigus et mesurant chacun sur la rue St-Charles vingt-six pieds de face à la rue St-Charles, soixante-dix-sept pieds et quatre lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Gravier, quatre-vingt un pieds quatre pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Commune et vingt deux pieds deux pouces de largeur dans le fond, le tout au pied américain. Les propriétés ci-dessus décrites appartenant au défendeur dans cette affaire qui les a acquises par achat, à savoir:

Celle décrite en premier lieu, la moitié du vendeur de Thomas E. Toledano, et J. M. D. Taylor et E. Gandis et l'autre moitié de E. Heilbuth, par deux actes passés pardevant E. Bouny, notaire en cette ville, le 7 août 1867 et le 20 mai 1868.

La propriété décrite en second lieu de la succession de Mme Sus. E. L. Jourdan veuve de Adelard Blondeau, conformément à un acte passé pardevant A. Ducatel, notaire, en cette ville, le 15 mai 1875.

Et celle décrite en troisième lieu de B. Pradel, Sr, conformément à un acte passé pardevant Théodore Guyol, notaire en cette ville, le 1er avril 1875.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

N. B.—On peut examiner la résidence rue St. Charles tous les jours de 11 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.
23 juin—23 30 juillet 7, 14, 21, 24.

Banque des Citoyens de l'État de la Louisiane vs. E. G. Marmiche et Mme U. A. Marmiche.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans, No 36,799.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 17 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, formant l'encoignure des rues Rempart et Conti et désigné comme le lot No un, d'après un plan dressé par L. J. Pilié architecte, en date du 18 décembre 1835, et déposé en l'étude de F. Grima notaire, le dit lot mesure, (en pieds américains) vingt-deux pieds trois pouces de face à la rue Rempart, sur une profondeur de cent huit pieds six pouces et face à la rue Conti, cent huit pieds sept pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 2, et vingt-deux pieds un pouce six lignes de largeur sur la ligne du fond et face à une allée de dix pieds trois pouces et quatre lignes en commun avec les propriétés des lots Nos un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit, du dit plan.

Étant la même propriété acquise par E. G. Marmiche de Wm. Marmiche, conformément à un acte passé pardevant T. Seghers, alors notaire dans cette ville en date du 9 juillet 1840.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15 juin—15, 22, 29—juil. 6, 13, 17.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTES PAR LE SHERIF,

Mary O'Brien vs. Jno. H. Steele et Sarah A. Steele.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,997.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 27 juillet 1880 à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Les cinq huitièmes indivis de l'intérêt de Jas. H. Steele dans les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un certain morceau de terre avec améliorations situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, Magnolia et Claiborne. Le même lot est désigné par le numéro deux, sur un plan de Frank Gerchis, en date du 7 avril 1866, déposé en l'étude de A. Boudousquié, notaire en cette ville et mesure vingt huit pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Gravier, sur cent neuf pieds un pouce de profondeur, entre lignes parallèles, acquis le 26 avril 1866.

Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet triangulaire borné par les rues Claiborne, Clara et Perdido, désigné par le No 2 sur un plan de J. M. Pilié, voyer, le 27 novembre 1860 et déposé en l'étude de C. E. Fortier, anciennement notaire en cette ville, conformément au plan No 57 du livre des Plans No 1 et mesurant trente deux pieds neuf pouces de face à la rue Clara, sur une profondeur de quatre-vingt-onze pieds quatre pouces et sept lignes sur le côté du lot No 1 et cent quatre pieds cinq pouces cinq lignes sur le côté du lot No 3, selon le dit plan, acquis le 7 décembre 1860.

Un certain lot de terre situé dans cette ville dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Commune, Gravier et Ste-Adeline, désigné comme le lot No 26, sur un plan de L. H. Pilié, le 12 mai 1843, déposé en l'étude de A. Mazureau, anciennement notaire en cette ville; le dit lot ayant en mesure anglaise vingt-six pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de quarante quatre pieds onze pouces et quatre lignes sur la ligne de côté sur la rue Gravier, et cinquante-cinq pieds sept pouces et deux lignes sur la ligne de côté vers la rue Commune, et 27 pieds et une ligne dans le fond, d'après un plan annexé à un inventaire dans le bureau de C. T. Soniat, notaire, en date du 20 février 1860, acquis le 12 octobre 1858.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 juin—24, juillet 1, 8, 15, 22, 27.

James McGary et épouse vs. Hugh Despit.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 11,070—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux désignés plus loin, le LUNDI, 5 juillet 1880, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir,

Tout le contenu du rez-de-chaussée de la bâtisse sise au No 150 de la rue du Canal, dans le Premier District de cette ville, occupée par le défendeur comme magasin de marchandises sèches, et consistant en un lot, vaste et bien assorti, de calicots, dentelles, linons, dames, corsets, bas pour dames, etc., aussi, les vitrines, comptoirs vitrières, installations de gaz, étagères, etc., sur les lieux en question—selon un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
24juin—24 30 juillet 4

Veuve Catherine Waters vs. William Collins.

DEUXIÈME JUSTICE DE PAIX pour la paroisse d'Orléans -No 1,186—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable W. Rogers, Deuxième Justice de Paix pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 24 juillet 1880, à midi, de

Deux morceaux de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 40 et 41 de l'îlet 601, borné par les rues Bread, White, Perdido et Gravier sur un plan dressé par Celles en date du 20 mars 1866 et déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, notaire, les dits lots mesurant chacun 29 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Bread, la même largeur dans le fond sur une allée de 20 pieds de large sur 252 pieds 3 pouces et 7 lignes sur les lignes de division entre les lots 40 et 41 et 252 pieds 2 pouces et 5 lignes sur l'autre ligne latérale. Acquis par le défendeur dans cette affaire de Peter John on, le 28 juillet 1873 conformément à un acte de vente pardevant Cha. W. Emerson, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ROBERT BARNES,
Constable.
24 juin—1,8,15 et 24 juillet.

E. M. Hansell vs. E. Marx.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 9,741.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 6 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Les cinq actions du fonds capital de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, de la valeur au pair de $30 00 chacune, ensemble avec tous les dividendes qui ont été déclarés depuis le 16 janvier 1876 et tous les dividendes qui se sont accrus depuis la dite date, jusqu'au moment actuel. Jugement a été rendu dans l'affaire ci-dessus en faveur du demandeur avec privilège sur la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
24 juin—24 30. juillet 6

L'État de la Louisiane vs L. C. A. Billaud.

Le même vs le même.
Le même vs le même.
Le même vs le même.
Le même vs le même.
Le même vs le même.
Le même vs le même.
Le même vs le même.
Le même vs le même.
Le même vs le même.
Le même vs le même.
Le même vs le même.
Le même vs le même.
Le même vs le même.
Le même vs le même.
Le même vs le même.
Le même vs le même.
Le même vs le même.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos 14,061, 25,127, 25,124, 25,118, 25,119, 25,120, 25,121, 25,122, 25,126, 25,125, 25,117, 25,192, 4,484, 4,751, 5,410, 5,488, 5,556, 5,554, 5,560, 25,123.—En vertu de vingt-deux writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans les affaires ci-dessus, pour taxes d'État de 1871-72-73-74-75-76 et 77, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 26 juin 1880, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un certain morceau de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No cinq cent onze, borné par les rues des Français, Champs-Élysées, Urquhart et Villeré et désigné comme le lot No un, mesurant quatre-vingt-seize pieds de face à la rue des Français sur cent vingt-huit pieds de profondeur et formant le coin des rues Français et Urquhart.

Un certain morceau de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet numéro huit cent quatre-vingt-cinq, borné par les rues Français, Union, Solidelle et Joséphine et désigné comme le lot numéro deux, mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Union sur cent vingt-huit pieds de profondeur. Le lot No deux formant le coin des rues Union et Joséphine, le lot numéro trois mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue des Français sur cent cinquante pieds de profondeur; le lot numéro quatre mesurant cent cinquante pieds de face à la rue des Français sur cent cinquante pieds de profondeur et formant le coin des rues Joséphine et Français, le lot numéro neuf mesurant cinquante pieds de face à la rue des Solidelle sur cent cinquante pieds de profondeur.

Un certain morceau de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet numéro mil vingt-huit, borné par les rues Bagatelle, St-Antoine, Célestine et Génie et désigné comme le lot numéro huit, mesurant cinquante quatre pieds de face à la rue Bagatelle sur cent soixante pieds de profondeur.

Un certain morceau de terre situé dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Français, Champs-Élysées, Carnot et Brutus et désigné comme l'îlet numéro trois mille quatre cent-soixante-et-un mesurant 300 pieds carrés.

Un certain morceau de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet numéro onze cent soixante-quinze, borné par les rues Union, Bagatelle, Libérale et Force, et désigné comme le lot numéro —— mesurant vingt trois pieds de face à la rue Union, sur cent vingt-huit pieds de profondeur.

Un certain morceau de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet numéro trois mille et trente sept, borné par les rues Champs-Elysées, Français, Pelopidas et Livingston, et désigné par les lots numéros quatre et cinq, mesurant ——

Un certain morceau de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet numéro neuf cent douze, borné par les rues Union, Français, Joséphine et Célestine, et désigné comme le lot numéro seize, mesurant soixante-quatre pieds de face à la rue Joséphine sur cent vingt-huit pieds de profondeur, et formant le coin des rues Joséphine et Français

Un certain morceau de terre situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet numéro mille vingt-cinq borné par les rues Champs-Élysées, Français, Célestine et Génie, et désigné comme suit: le lot numéro un mesurant trente cinq dix-neuf pieds de face à la rue des Champs-Élysées sur cent vingt-huit pieds de profondeur et formant le coin des rues Champs-Élysées et Célestine; le lot numéro deux mesurant quarante pieds de face à la rue des Champs-Élysées sur cent dix-huit pieds de profondeur et formant le coin des rues Champs Élysées et Génie.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
21 mai—25, juin 1, 8, 15, 22, 26

QUARANTAINE.

Proclamation du Gouverneur.

ÉTAT DE LA LOUISIANE,
Département Exécutif.

ATTENDU que d'après la SECTION 3040 des Statuts révisés de l'État de la Louisiane, approuvés le 14 mars 1870, à l'effet de pourvoir par le Gouverneur de lancer une proclamation, sur l'avis du Bureau de Santé, contre toute place dans laquelle on a des raisons de croire qu'il existe des maladies pestilentielles, contagieuses ou infectieuses, déclarant une Quarantaine et le nombre de jours contre tout navire, passagers, officiers et équipage, venant de cette place ou ces places.

Maintenant et d'après l'avis et les statuts ci-dessus et sur la recommandation du Bureau de Santé, moi, LOUIS A. WILTZ, Gouverneur de l'État de la Louisiane, j'ai jugé à propos de lancer une proclamation déclarant que tous les navires, arrivant le et après le 10me jour de mai 1880, des ports ci-dessous, considérés comme infectés par la fièvre jaune, savoir: la Havane, Vera Cruz et Rio de Janeiro, et les officiers, équipage, passagers et cargaisons, arrivant des ports ci-dessus désignés ou ayant touché ou s'étant arrêtés à l'un ou l'autre, seront sujets à la détention ou quarantaine que le Bureau de Santé jugera à propos de désigner.

De plus il est ordonné que les officiers à la Station de la Quarantaine mettent rigoureusement en vigueur l'exécution de cette proclamation et que toute violation des lois de l'État sur ce sujet soit sévèrement punie.

En foi de quoi j'ai signé la dite proclamation et apposé le sceau de l'État, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le quatrième jour de mai de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt, et la cent quatrième de l'Indépendance des États-Unis d'Amérique.

LOUIS A. WILTZ.

Par le Gouverneur:
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'État.
5 mai—au 15—1m

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.

480 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

PAR H. STERN & CO.—Encanteurs. Il sera vendu VENDREDI 25 juin 1880, à 11 heures du matin, à leur nouvelle salle d'encan No 25, rue de Chartres—

480 caisses bottes, souliers et brodequins,

comprenant un bel assortiment.
Conditions à la vente.
25juin

PAR S. GUINAULT.

Cheval et Buggy à l'encan.

PAR S. GUINAULT, Encanteur—VENDREDI, 25 juin 1880, il sera vendu, à 11 heures du matin, à son magasin d'encan, coin Bienville et l'Passage de la Bourse—
Un cheval et un buggy.
Conditions—Comptant.
24juin—

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés améliorées de très grande valeur dans le Quatrième District.

Coin des rues Seconde et St. André.

Rue Seconde, entre celles St. André et St. George.

Coin des rues Troisième et St. André.

Rue St. André, entre celles Seconde et Troisième.

Coin Troisième et St. André, dans l'îlet borné par la rue Quatrième.

Rue Washington, entre celles Johnson et Galvez et coin Washington et Galvez.

Rue Washington, entre celles St. Patrick et St. Denis.

Veuve Philip Heer, administratrice, &c, vs
Louis Haindel et autres, pour effectuer un partage.

No 26,078, Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur, Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 26 juin 1880, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire ci-dessus daté le 24 avril 1880 et à grès le 29me jour d'avril 1880 et conformément aussi aux volontés et recommandations d'une assemblée de famille en faveur du mineur Martin Haindel, dûment homologué le 24 mai 1880, les propriétés ci-dessous décrites, savoir:

1° Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St-André, St-George, Troisième et Quatrième, formant l'encoignure des rues Troisième et St-André, mesurant 30 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 126 pieds 6 pouces sur la rue St André, selon un plan de D. E. Seghers, architecte, en date du 8 mai 1880.

2° Six lots de terre dans le même district, dans l'îlet borné par les rues Seconde, Troisième, St-André et St George, désignés par les lettres A, B, C, D, E et F sur un plan de D. E. Seghers, architecte, daté 8 mai 1880. Le lot A avec les améliorations forme l'encoignure des rues Troisième et St-André et mesure 35 pieds 10 pouces de face à la rue St-André sur une profondeur de 100 pieds sur la rue Troisième et est composé du lot 13 et une partie du lot 14. Le lot B, avec les améliorations, touche au lot ci-dessus, mesure 32 pieds 10 pouces de face à la rue St André sur une profondeur de 100 pieds et se compose d'une partie des lots 14 et 15. Le lot C, (terrain nu) touche au lot B, mesure 30 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue St-André sur 100 pieds de profondeur et se compose d'une partie des lots 15 et 16. Le lot D. (terrain nu) touche au lot C et mesure 30 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue St André sur 100 pieds de profondeur et se compose d'une partie du lot 16 et du lot 17. Le lot E (bâtis) forme l'encoignure des rues Seconde et St André touche dans le fond au lot D, et mesure 68 pieds 10 pouces de face à la rue Seconde sur une profondeur de 129 pieds 1 pouce sur la rue St André, et se compose des lots 18, 19, 20, 21 et 22. Le lot F (bâtis) touche au lot E, et mesure 36 pieds 4 pouces de face à la rue Seconde sur une profondeur de 129 pieds 1 pouce et se compose de la balance des dits lots 18, 19, 20, 21 et 22.

3° Un lot de terre avec les améliorations situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Washington, Quatrième, Johnson et Galvez, désigné par la Lettre A sur un plan de D. E. Seghers, architecte, en date du 8 mai 1880, formant l'encoignure des rues Washington et Galvez, mesurant 95 pieds 7 pouces 3 lignes de face à la rue Washington, sur une profondeur de 150 pieds sur la ligne sur la rue Galvez 216 pieds 7 pouces, sur le côté du lot B et 97 pieds 1 pouce 3 lignes sur la ligne du fond s'étendant sur la rue Upper Line, et se compose d'une partie des lots 5, 6, 7, 8, 9 et 10. Ensemble avec tel terrain, s'il y en a, qui peut avoir le dit terrain A et un morceau de terre marqué D, lequel morceau de terre D se trouve dans le même carré et mesure dans les anciennes et les nouvelles limites à la rue Johnson [illegible] Upper Line, Galvez et le prolongement de la ligne de profondeur du terrain A, le plus rapproché de la rue Johnson et mesure 16 pieds 10 pouces et 7 lignes de face rue Galvez, même mesure sur 97 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur et de face rue Upper Line et la même profondeur sur l'autre ligne de profondeur contigue au terrain A et B dans le fond; aussi les bâtisses et améliorations sur le dit morceau de terre D.

4° Un autre morceau de terre avec les améliorations, situé dans le même district et dans le même îlet que ci-dessus, désigné par la Lettre B, mesurant 23 pieds 6 pouces de face à la rue Washington, 23 pieds 10 pouces et 5 lignes dans le fond sur une profondeur de 216 pieds 7 pouces sur la ligne qui le divise du lot A et 230 pieds 5 pouces 5 lignes sur la ligne qui le divise du lot C, et composé de la balance des lots 5, 6, 7, 8, 9, 10 avec le droit s'il y en a qui en quelque sorte pourrait appartenir à cette portion de terre marquée C sur le plan annexé, lequel dite portion de terre marquée C située dans ce carré et comprise dans les anciennes et les nouvelles lignes de face de la rue Upper Line et la prolongation des lignes de côté du lot B et mesurant 21 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Upper Line, les mêmes dimensions sur la ligne du fond sur 16 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur.

5° Deux lots avec bâtisses dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington ou Cinquième, Quatrième, Denis et St Patrick, et désignés par les lettres D et E, sur un plan de D. E. Seghers, architecte, en date du 8 mai 1880. Le lot D plus près de la rue St-Patrick, mesure 36 pieds de face à la rue Washington, sur 110 de profondeur et se compose d'une partie du lot 5 et de tout le lot 6. Le lot E touché au lot D et mesure 23 pieds 3 pouces de face à la rue Washington, sur 127 pieds de profondeur sur le côté de la rue St Denis. Le lot E par une première profondeur sur le lot D puis s'élargissant à angle droit du côté du lot D pour se terminer sur la rue Washington, puis une seconde profondeur de 36 pieds plus ou moins. Le dit lot est composé de la plus grande partie du lot No 5 seulement.

Conditions: Un tiers comptant, le reste à un ou deux ans de crédit avec 8 0/0 d'intérêt à partir du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, les acquéreurs souscrivant leurs billets pour ces paiements, billets garantis par hypothèque spéciale, lien du vendeur sur la propriété vendue, divisés en coupons à la convenance des vendeurs, la propriété devant être assurée et les polices d'assurances transférées aux vendeurs, les clauses usuelles de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets et celle de non aliénation stipulées, les acquéreurs assumant, en sus du prix d'adjudication, le paiement de toutes les taxes dues et échues, pour l'année 1880, et seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. Les acquéreurs auront, néanmoins la faculté de payer en plein le prix d'adjudication.

Actes de vente pardevant Ald. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.
26mai—juin 2, 9, 16, 23, 26.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur rue St-Pierre, entre Bourbon et Dauphine.

Succession de Charles Weishaar, No 40,72 Deuxième Cour de District, paroisse d'Orléans.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau Salle de vente No 45 rue Royale—SAMEDI 26 juin 1880, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un décret de l'honorable A. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 11 février 1880 et signé le 14 du même mois et de la même année, la propriété ci-après décrite pour le compte et aux risques et péril de Francois Tosca qui a omis de se conformer à l'adjudication faite en sa faveur, le 20 mars 1880.

UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, ayant 29 pieds de face rue St Pierre, entre Bourbon et Dauphine, sur une première profondeur de 60 pieds et mesurant de cette profondeur une largeur de 29 pieds, ou plus, s'il en est, jusqu'à une profondeur de 72 pieds, ce qui forme la profondeur entière du dit terrain. Ce terrain est contigu, d'un côté, à une propriété appartenant anciennement à Michael Andry, et de l'autre à une propriété appartenant anciennement à M. Jeanne Dameur.

Conditions: Un tiers comptant, et le restant à un crédit de un et de deux ans, payable en billets de l'acquéreur portant 8 pour cent par an, intérêt partant du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue, les améliorations devant être assurées contre la perte par le feu, et la police transférée aux vendeurs, et contenant la clause de paiement des dits billets, l'acquéreur devra payer les honoraires d'avocat fixés à cinq pour cent sur le montant en litige. L'acquéreur paiera en sus du prix d'adjudication, les taxes payables en l'année 1880.

L'acte de vente pardevant Joseph Cohn, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis de l'acquéreur, au moment de l'adjudication pour assurer la vente.
22mai—22,29—juin 3,10,17,24.

État de la Louisiane vs. J. B. Aubry.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2,069—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour taxes d'État de 1876 et 1877. Je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième district de cette ville, SAMEDI 26 juin 1880 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le premier district de cette ville, dans l'îlet numéro trois cent trente, borné par les rues Franklin, Poydras, Lafayette et Liberté, et désignée comme le lot numéro quatorze, mesurant trente pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de quatre-vingt cinq pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 mai—1, 8, 15, 22, 26 juin.

État de la Louisiane vs Mrs Daniel Brown.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 3,050—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour taxes d'État de 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI 26 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro deux cent seize, borné par les rues Quatrième St Charles, Prytania, Washington, et désigné comme lots numéros dix-neuf et vingt mesurant cinquante-neuf pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de cent vingt [illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
3 juin—3 15,22,29—juillet 10